



Pv de recherche infructueuses

Par **Meritxell**, le **05/02/2024 à 19:11**

J'ai reçu un pv de recherches infructueuses envoyée par une société d'huissier de la BNp .

Ils n'ont pas du bien chercher

Mon nom est sur la boîte, les voisins me connaissent et je réponds au téléphone ; quand je peux .

Que dois-je faire et à quoi sert ce genre de Pv

Merci de votre aide

Par **Marck.ESP**, le **05/02/2024 à 19:22**

Bienvenue

Comment avez-vous pu recevoir ce PV ? Ils ont votre adresse pourtant ?

Ce type de document est généralement émis lorsqu'un huissier de justice ne parvient pas à vous trouver à votre domicile pour vous remettre un acte ou une signification.

Selon l'article 659 du Code de procédure civile, l'huissier doit alors déposer l'acte au greffe du tribunal compétent et vous en informer par lettre simple. Vous pouvez alors retirer l'acte au greffe.

Il est conseillé de prendre contact avec l'huissier de justice ou le greffe du tribunal pour obtenir des informations sur l'acte qui devait vous être signifié et pour connaître les démarches à suivre

Par **youris**, le **05/02/2024 à 20:20**

bonjour,

le P.V. de recherches infructueuses doit relater toutes les démarches faites par l'huissier pour vous remettre un acte.

si vous estimez que ce commissaire de justice n'a pas effectué toutes les diligences nécessaires pour vous retrouver, vous pourrez contester devant le juge, l'aide d'un avocat est conseillé.

je suppose que vous avez une dette envers la BNP Paribas.

salutations